

# Nantes. En cœur de ville, encore plus de place pour les piétons

La Ville de Nantes a décidé de réaménager la place Jean-V et la rue Voltaire en faisant part belle aux piétons, dans la continuité de Crébillon et Graslin.



IMAGE DE SYNTHÈSE - AIR STUDIO

 Presse Océan • Philippe Corbou

Publié le 25/09/2021 à 07h30

Alors que les élus métropolitains sont toujours en interrogation pour augmenter les parts piétonnières dans leurs villes, alors même que les élus nantais travaillent aussi sur le sujet et que des expériences temporaires ont été testées (rues Jean-Jacques-Rousseau, Léon-Jamain, Léon-Blum, Grande-Biesse, Fouré, etc.), la Ville a lancé un vaste plan de réaménagement de la rue Voltaire jusqu'à la place Jean-V. La concertation, qui a débuté en mars 2020, est arrivée à son terme et les perspectives présentées au panel citoyen.

## « Créer une continuité pour accompagner les piétons vers les musées »

Concrètement, dans ce secteur ouest de l'hyper-centre, la place de l'automobile était prépondérante. Avec notamment 70 à 80 % de voitures ventouses en stationnement sur la place Jean-V. « **Il est nécessaire de libérer l'espace public de la place des automobiles** », avance Gildas Salaün (société civile), adjoint au centre-ville. « **C'est pourquoi 45 places de stationnement vont être supprimées rue Voltaire et place Jean-V. Il y a plusieurs parkings dans un rayon de 500 mètres. Mais il y aura plus de places de livraisons, plus de places pour les vélos et les deux roues motorisés** ».

Au-delà de cette baisse de la part automobile, la Ville veut sécuriser la circulation des piétons avec l'élargissement des trottoirs, passant à quatre et deux mètres. « **Cela permet de sécuriser le circuit piéton** », confirme l'élus nantais. « **Le but est de favoriser la connexion avec la place Graslin puis la rue Crébillon, en utilisant les mêmes pavés et en rabaissant les trottoirs de la rue Voltaire pour faciliter les traversées.** »

Cette priorité aux piétons (rue Voltaire, Gresset, Graslin, rue Lesage et Athenas, place Jean-V et parvis du muséum) se matérialisera par un traitement du sol en granit, similaire à l'aire piétonne. « **L'objectif est de créer une continuité avec le centre pour étendre la dynamique commerciale et accompagner les piétons vers les musées.** »

## « Apaisée et végétalisée »

Les musées justement. Le muséum d'histoire naturelle, qui a franchi, depuis cinq ans, le cap des 100 000 entrées, tourne autour de 140 000 entrées annuelles. Pour Dobrée, le département espère passer de 37 000 à plus de 100 000 entrées. « **Un parvis socle en granit va être aménagé devant le muséum. Des mâts type kakémono permettront d'identifier les deux équipements. Et la façade du muséum, côté rue Voltaire, sera mise en lumière. Enfin, le secteur sera végétalisé, avec des pavés à encadrement en herbe et un arbre sera planté à l'angle de la rue Lesage et de la rue Voltaire** ». Si les trottoirs sont en granit, la partie rue pour les autos et les vélos restera en goudron.

Car la circulation est et restera encore présente, surtout celle des deux roues. « **Dans ce quartier qui n'avait pas bénéficié de rattrapage urbain depuis longtemps, c'est vraiment un bel aménagement avec une promenade apaisée et végétalisée** », ponctue Gildas Salaün.

La future place Jean-V

2023. La Ville de Nantes, en prévision de la réouverture du musée Dobrée, va transformer la place Jean-V d'ici 2023. Un plateau d'un seul tenant avec revêtement unitaire créant une place en dalles granit verra le jour. Des arbres seront plantés afin de qualifier les perspectives et l'entrée du musée. Cinq arbres (érable, prunus, sorbier) seront plantés ainsi qu'un jeune arbre remarquable, avec une essence lumineuse offrant une floraison et un feuillage variant en couleur au printemps et à l'automne. Il y aura également une végétation par strate basse (inférieure à 70 cm) composée de mélanges de vivaces, graminées et bulbes. Une offre d'assises à l'ombre sera faite pour proposer une pause avec des fauteuils limitant les regroupements.